

OBLIGATOIRE - PRÉVENIR ET MAÎTRISER EFFECTIVEMENT LES NUISIBLES. À poser dans une zone visible de l'équipe.

1 · PRÉVENIR

- ☐ Fermer portes et accès inutilisés
- ☐ Protéger les denrées et emballages
- ☐ Nettoyer les résidus sans délai
- ☐ Fermer et évacuer les déchets
- ☐ Ne jamais déplacer un poste numéroté
- ☐ Supprimer eau stagnante et encombrement

2 · CONTRÔLER

- ☐ Déjections, traces ou odeurs
- ☐ Emballages rongés ou souillés
- ☐ Insectes vivants ou morts
- ☐ Trous, passages ou nids
- ☐ Appâts, pièges et grilles intacts
- ☐ Aucun produit biocide près des aliments

3 · EN CAS D'INDICE

- ☐ Isoler la zone et protéger les aliments
- ☐ Ne pas balayer ni disperser les traces
- ☐ Prévenir immédiatement le responsable
- ☐ Identifier zone, date et nature de l'indice
- ☐ Engager l'action corrective
- ☐ Vérifier puis consigner son efficacité

ALERTE NUISIBLES — CONTACT ET TRAÇABILITÉ

RESPONSABLE À PRÉVENIR :

TÉLÉPHONE :

FICHE D'ÉCART / REGISTRE CONSERVÉ À :

PRESTATAIRE, SEULEMENT SI L'ÉTABLISSEMENT A CHOISI D'EXTERNALISER :